

Le 24 Juin c'est les Doigts de Pieds en Eventail avec pique-nique dans l'île

Au programme :

Régate club ouverte à tous : optimist, dériveur, planche....
et à tous niveaux : débutants confirmés,
plus que confirmés.

- Rendez-vous à la base à 9h30 pour préparer le matériel.
- 10 h 30 : premier départ. La régata sera courue en temps compensé c'est à dire que grâce à un savant calcul de temps, tous les bateaux sont remis sur un pied d'égalité et ce qui fait la différence : c'est le barreur.
- 12 heures environ : Pique-nique dans l'île, casse-croûte tiré du sac, vous pouvez amener des grillades. Le club fournira le charbon de bois, la grille et une boisson hygiénique apéritive. Un bac sera organisé pour passer dans l'île les coureurs et leurs invités. (Attention pas de WC dans l'île prenez vos précautions. En cas d'urgence néanmoins, le bac sera remis en service).
- 14 h ou après : reprise de la régata toujours en temps compensé
- 16 heures : fin des hostilités pour une proclamation des résultats vers 17 heures.

Renseignement, réservation du matériel au club.

Comme toutes les régates clubs cette régata est gratuite pour les adhérents à jour de leur forfait voile loisir ou en stage d'initiation.
Pour les autres, si vous avez votre matériel : régata gratuite, dans le cas contraire : tarif location 1/2 journée.



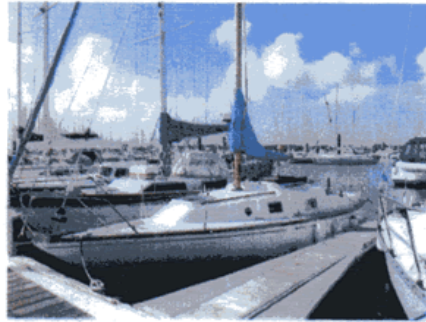
Nos joies,

Anne De Rycke, monitrice émérite de l'école de voile unanimement appréciée, nous avait déjà fait le plaisir de devenir Madame RIOS, elle vient de nous informer d'un grade supplémentaire obtenu brillamment (avec la participation de Guy) : MAMAN d'une petite Valentine, Marie née le 9 mars et déjà inscrite pour un stage d'optimist sur le plan d'eau.... en 2015. Tous nos vœux de bonheur à la future navigatrice et félicitations aux parents.

Nos peines...

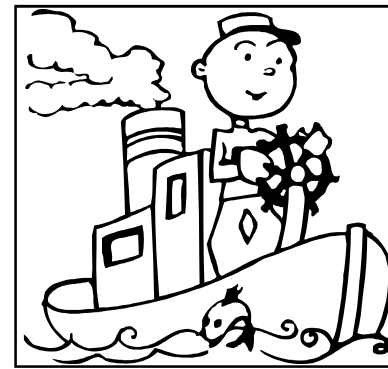
Philippe CANAUD avait longtemps fait partie de l'ancien cercle de voile angoumoisien, régatier lui-même, un de ses fils Olivier avait également fait partie de l'équipe des moniteurs de l'école de voile et de l'équipe de régata des planchistes. Retiré à La Rochelle depuis sa retraite, la maladie a eu raison de son courage. Nos pensées les plus sincères et les plus amicales vont à son épouse Anne et à ses deux fils Olivier et Sébastien.

A VENDRE
AIKIDO
13 000 €



Constructeur : CNSO
Année 1973
5 couchettes - réchaud gaz
WC marin
moteur IB diesel Renault
Enrouleur génois Furlex
Taud de grand voile
Taud de soleil
Traitement anticorrosion
de la quille 2004

Visible La Rochelle
ponton 31
Tél 05 45 68 69 19
06 71 24 74 39



Maman les p'tits bateaux...

Numéro 26



OUVERTURE ESTIVALE

Ça y est, c'est fait, depuis le 5 mai la Base de Voile est ouverte tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés compris) de 14 h à 20 h.

Au programme :

- La voile loisir permet à tous ceux qui savent naviguer, âgés d'au moins 12 ans, de naviguer librement selon leurs disponibilités.
- Pour les jours sans vent possibilité pour les adultes et les enfants accompagnés d'emprunter : canoé, kayak ou VTT,
- Le parc vélo et le parc kayak s'est agrandi pendant l'hiver avec de nouvelles unités.

Nouveau :

Enfin, pour la première année un parcours d'orientation a été mis en place autour du plan d'eau, des cartes sont en vente au club 1 €, chacun pouvant ensuite faire le parcours à sa guise et à son rythme. 20 balises à trouver en découvrant les coins reculés autour du plan d'eau.



CLUB DE VOILE - ANGOULEME CHARENTE

Base Eric TABARLY - Plan d'Eau de la Grande Prairie - 16710 SAINT-YRIEIX
Tél. 05 45 68 42 46 les après-midi - Fax 05 45 68 62 72 - Mel : voile.angouleme@fcv16.org

LES STAGES D'INITIATION

Été 2007



Initiation Planche à voile:

Adulte :
Du lundi au vendredi de 18 h à 20 h
A partir du 4 juin jusqu'au 7 septembre

Initiation Mini Catamaran et Planche à Voile

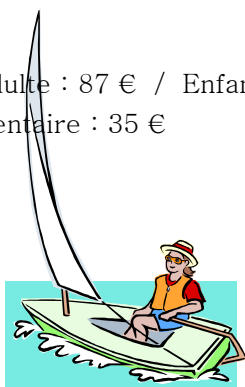
De 12 à 18 ans :
du lundi au vendredi de 16 h à 18 h
A partir du 2 juillet jusqu'au 31 août

Initiation voile enfant

De 8 à 12 ans :
Du lundi au vendredi de 14 h à 16 h
A partir du 9 juillet jusqu'au 24 août

Tarifs :

1ère semaine : Adulte : 87 € / Enfant : 72 €
Semaine supplémentaire : 35 €



La Baignade

Elle est ouverte et surveillée de 14 h à 20 h, les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Il est rappelé que les enfants ne doivent pas rester seuls dans la zone de baignade et être sous la surveillance permanente des parents.

La Coulée Verte en Vélo, Dimanche 20 MAI

Afin de vérifier que si sur l'eau c'est bien, au bord c'est pas mal non plus, le club vous propose une balade accompagnée en VTT au départ du plan d'eau. Au programme : rendez-vous à 14 h à la base pour trouver un vélo à sa taille. Départ par la petite prairie, le bourg de Venat et ses vieux portails, le col de la Coutille, la Combe du Maine, l'écluse de Thouérat, et retour par les berges de la Charente, Magelis et Roffit jusqu'au plan d'eau : 16 km accessibles à tous.

A partir de 12 ans, enfants accompagnés / Gratuit pour les adhérents



LES COLOS A LA BASE DE VOILE

Séjours 5 jours ou 12 jours

DEVIENS MATELOT - 8 / 14 ans

ACTIVITES

Il est indispensable de savoir nager.
Voile sur Optimist, sur Catamaran, découverte de la planche à voile pour les plus grands (gréements enfants et juniors), 3 à 4 séances.
Découverte canoë-kayak, baignade surveillée, VTC

5 semaines possibles : du 9 juillet au 10 août.

12 jours : du 9 au 20 juillet et du 23 juillet au 3 août

5 jours : Avec hébergement : 290 € - Sans hébergement : 220 €

12 jours : 590 €

TOUS EN PISTE - 8 / 14 ans

ACTIVITES

4 heures minimum d'activités par jour encadrées par les artistes professionnels du Cirque John BEAUTOUR, sous chapiteau. Découverte des différents ateliers le premier jour, puis « spécialisation » du mardi au vendredi. Représentation publique dans le cadre d'un véritable spectacle le vendredi soir.

2 semaines possibles du 16 au 27 juillet

5 jours : Avec hébergement : 290 €

TOUS EN SELLE - 8 / 14 ans

ACTIVITES

Séances de jeux équestres ou d'équitation organisées sur poneys au centre équestre « le Bercaill ». Sorties VTC, possibilités de : voile, canoë.

5 semaines possibles : du 9 juillet au 10 août

12 jours du 9 au 20 juillet et du 23 juillet au 3 août

5 jours : Avec hébergement : 290 € - 12 jours : 590 €

DECOUVRE LA COLO - 6 / 12 ans

ACTIVITES

Découverte du poney, de l'avion, du quad, de Nautilus... des veillées...

3 semaines possibles :

du 9 au 13 juillet, du 30 juillet au 3 août, du 6 au 10 août.

5 jours : Avec hébergement : 290 €

Du prix affiché, il convient de déduire les différentes aides financières dont vous pouvez bénéficier : bons vacances, chèques vacances, aides sociales, participation CE, ce qui évite d'avancer la totalité du coût indiqué. Possibilité de paiements échelonnés.

INSCRIPTIONS : FCOL 05 45 95 17 89

le mardi, mercredi, jeudi et vendredi



La balade en canoé, Vendredi 29 JUIN dès 17 h

Jean BEN AOMAR vous invite à le suivre au fil de l'eau pour une promenade sur la Charente. Le retour prévu vers 20 h vous permettra de pique-niquer sur la terrasse de la base (vos victuailles pourront rester au frais dans les frigos de l'école de voile pendant votre périple nautique).

Conditions : avoir au moins 12 ans et être accompagnés pour les mineurs / Gratuit pour les adhérents

Régates club La prochaine régates club le 27 mai

Afin de mettre un peu de piment à vos séances de navigation loisir, nous vous proposons une série de régates d'entraînement.

Elles sont ouvertes à tous :

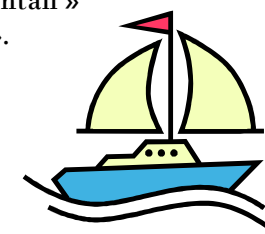
Optimist, dériveur et planche, et à tous les niveaux : débutants, confirmés, chevronnés. Ces régates vous permettront de progresser puisque l'encadrement se chargera de vous donner les conseils nécessaires à cette nouvelle forme de pratique.

Elles sont gratuites pour les adhérents en voile loisir ou pour ceux qui viennent de terminer un stage d'initiation.

Elles auront lieu de 14 h à 18 h les dimanches 27 mai, 16 septembre et 21 octobre.

Et toute la journée avec pique-nique tiré du sac le 24 juin « doigts de pied en éventail » et le 25 novembre « pieds gelés ».

Pré-inscription souhaité pour vous réserver le matériel. Renseignement au club.



Sortie Nocturne en VTT le Vendredi 8 juin

Après la 1ère sortie, encadrée par Boris, qui a permis de découvrir nuitamment la coulée verte et le tour des remparts, nous proposons une 2ème sortie qui permettra de découvrir, toujours la nuit, la partie Nord de la coulée verte, le vieux bourg de St-Yrieix et ses alentours.

Rendez-vous à la base à 20 h 30, retour vers 23 h.

Attention : nombre de places limitées et donc inscriptions préalables à la base de voile.

Conditions pour participer : promenade ouverte à tous, avoir au moins 12 ans et être accompagnés pour les mineurs, casque obligatoire, inscription obligatoire avant le 5 juin.

Tarif : 5 € pour les mineurs

10 € pour les adultes.

Possibilité de prêt de casque, de lampe frontale et d'éclairage vélo.



Challenge « Les mains moites »

Afin de relancer l'activité voile modèle réduit radio commandé, le club de voile met en place une régates fil rouge ouverte à tous qui aura lieu tout au long de la saison avec prêt de bateau.

Le principe est des plus simples :

- Se retrouver à au moins deux coureurs au club de voile, n'importe quand pendant les heures d'ouvertures (tous les jours de 14 h à 20 h) et en découdre loyalement selon les règles de course ci-dessous.
- Le règlement est librement inspiré des règles de course édictées par la FFV et déposé auprès de Maître Cinquante, Huissier de justice qui, en cas de litige, se gardera bien d'arbitrer quoique ce soit.

Ci-dessous quelques extraits :

Article 2 : un bateau est prioritaire quand un autre bateau est tenu de s'en maintenir à l'écart.

Article 4 : dans la mesure où une règle de cet article entre en conflit avec un des articles 2 et 3, la règle de cet article 4 prévaut. (traduit de l'anglais)

Article 6 : les régates se déroulent sous la forme de match-racing.

Article 7 : le parcours sera choisi par les concurrents avant l'épreuve.

Article 9 : pour être homologuée une régates devra comprendre au minimum 2 manches et au maximum un nombre pair.

Article 10 : le gagnant d'une épreuve sera désigné par les deux protagonistes eux-mêmes.

Article 11 : les points seront répartis de la manière suivante : à la fin de la régates et quelque soit le nombre de manches courues, le premier marque 3 points, le deuxième 2 points. En cas d'ex aequo ou de désaccord des deux parties chacun marquera 1 point (sauf les absents qui marquent 0)

Article 13 : les compétiteurs devront faire enregistrer chaque jour leur résultat auprès du moniteur de permanence.

Article 14 : à la fin de la saison le concurrent ayant le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur du challenge. Qui plus est, celui qui aura le moins de points sera le dernier.

Article 16 : après la deuxième manche, l'appellation de ce challenge se justifiera.

Article 17 : si vous n'avez pas tout compris, c'est qu'il manque des articles.

Règlement complet et renseignements à la Base, ou auprès du Commodore Bouyer 05 45 95 70 34.
Pas tôt le matin, ni tard le soir.